



Bilan semestriel du contrat de rachat d'actions MOULINVEST contracté avec Gilbert Dupont

Au titre de l'autorisation de rachat d'actions propres donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 14 Janvier 2013 et confiée par la société Moulinvest à la société de bourse Gilbert Dupont, les moyens suivants figuraient au compte de rachat à la date du 31 août 2024 :

- Solde espèces : 0 euros ;
- Solde titres : 0.

Lors du dernier bilan semestriel, à la date du 29 février 2024, les moyens suivants figuraient au compte de rachat :

- Solde espèces : 0 euros ;
- Solde titres : 0.

Il est rappelé que lors de sa mise en œuvre, les moyens suivants ont été affectés au compte de rachat :

- Espèces : 100 000 euros.

Paris, le 4 septembre 2024